

AVIS D'APPEL D'OFFRES TRAVAUX DE MISE À NIVEAU DU CAMPING DE LA PLAGE BEAUBASSIN

Référence : 43676TT

AVIS est donné, par la présente, que la Ville de Bonaventure demande des soumissions pour les travaux de mise à niveau du camping de la plage Beaubassin. Les travaux sont décrits sommairement ci-après :

- Travaux de réaménagement des places de camping;
- Mise à niveau du réseau d'égout et d'aqueduc;
- Mise à niveau du réseau électrique;
- Réparation des arrières;
- Travaux connexes;

Les documents nécessaires à la soumission seront disponibles via le système électronique d'appel d'offres (SEAO) du gouvernement du Québec à compter du 30 mars 2023 en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1-866-669-7326 (sans frais) ou au 514-856-6600 ou en consultant le site web www.seao.ca.

Le responsable de l'appel d'offres de la Ville de Bonaventure est Monsieur François Bouchard, directeur général et trésorier (directiongenerale@villebonaventure.ca).

Toute soumission doit pour être validement considérée, être préparée sur la formule fournie sur le site du SEAO.

Quel que soit le mode d'expédition que le soumissionnaire choisit d'adopter, toute soumission doit, pour être validement reçue, se trouver entre les mains de la directrice générale adjointe et greffière, sous pli cacheté, au plus tard le 4 mai 2023 à 14 h 00, heure locale, avec l'inscription « Soumission pour les travaux de mise à niveau du camping de la plage Beaubassin – 43676TT- Ville de Bonaventure » à l'adresse suivante pour le dépôt en présence :

Ville de Bonaventure 151, avenue de Grand Pré Bonaventure (Québec) G0C 1E0

Pour les dépôts d'une soumission par le biais de poste canada à l'adresse suivante :

Ville de Bonaventure 127, avenue de Louisbourg, Bonaventure (Québec) G0C 1E0

Les soumissions seront ouvertes publiquement le même jour à compter de <u>14 h 05</u> et la présence des soumissionnaires est souhaitable.

La responsabilité de la Ville n'est aucunement engagée, du fait que les avis ou documents quelconques véhiculés par système électronique contiennent quelques erreurs ou omissions que ce soit. Par conséquent, tout soumissionnaire doit s'assurer d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

Pour tout renseignement administratif ou technique concernant la procédure d'appel d'offres, bien vouloir **s'adresser par courriel** à la responsable en octroi de contrat de la Ville suivant :

Monsieur François Bouchard, directeur général et trésorier **Ville de Bonaventure**151, avenue de Grand Pré (Québec) G0C 1E0

151, avenue de Grand Pre (Quebec) G0C 1E0 Courriel : directiongeneral@villebonaventure.ca

La ville de Bonaventure se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions qui lui seront présentées, et n'encourra aucune obligation, poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subies par les soumissionnaires à la suite de telles décisions. Elle se réserve également le droit de retrancher du contrat certaines parties des travaux projetés.



La date limite pour le dépôt d'une plainte concernant le processus d'adjudication ou d'attribution des organismes publics est le 17 avril 2023.

Les soumissions doivent être accompagnées d'un chèque visé émis à l'ordre de la Ville ou d'un cautionnement de soumission totalisant 10 % du montant de la soumission valide pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'ouverture des soumissions

L'entrepreneur est tenu de prendre connaissance du règlement R2021-748 concernant la gestion contractuelle de la Ville de Bonaventure. Ce règlement peut être consulté sur le site Internet de la Ville avec le lien suivant :

https://villebonaventure.ca/a-propos/appels-doffres/.

DONNÉ À BONAVENTURE, CE 30^E JOUR DE MARS DEUX-MILLE-VINGT-TROIS

Le directeur général et trésorier,

François Bouchard